

But de ce document : reprendre les avis et recommandations tels que formulés par l'Organe lors des réunions précédentes et faire le point sur le suivi de ces avis en indiquant de manière succincte ce qui a été mis en place depuis. Le but, en séance, ne sera pas de modifier les avis et recommandations émises précédemment mais sera de recueillir les éventuelles remarques des participants par rapport à l'état d'avancement des dossiers pour lesquels l'Organe avait émis un avis ou une recommandation.					
OCBM	Points à l'ordre du jour	Avis de l'OCBM du Hainaut	Qui+ échéance	Etat du suivi en janvier 2024	Statut
automne 2023	3 – avis sur le scénario préférentiel relatif au redéploiement sur la zone de ATH	L'Organe émet un avis favorable sur le scénario préférentiel établi par l'OTW suite à la participation citoyenne et le charge d'organiser la mise en œuvre au 1er août 2025. L'Organe souligne la nécessité d'accompagner le redéploiement du réseau TEC par la mise en place de solutions de mobilité locale (cheminements et services) permettant aux villages non desservis de rejoindre le réseau de transport collectif.	OTW 2025	26/01/2024 [Denis Cornet] : L'OTW travaille sur le TAD, sur le lancement des marchés publics de sous-traitance et sur la mise en œuvre du plan (p.ex. modifications/suppression d'arrêts, renommer les lignes, etc). L'AOT reviendra vers les communes afin de travailler à l'intermodalité et notamment l'identification des besoins d'infrastructures pour les mobipôles et l'identification des zones de mobilité locales flexibles là où l'offre diminue voire disparaît.	
	8. Evaluation intermédiaire de la ligne express E44 « Mons-Binche »	L'Organe émet un avis favorable sur les études tactiques envisagées sur la ligne E44 « Binche - Mons » afin d'attirer davantage d'usagers et demande à l'Autorité Organisatrice du Transport leur étude pour la session d'OCBM de printemps 2024.	AOT 2024	Etude prévue en 2024	
	7. Evaluation intermédiaire de la ligne express E42 « Renaix-Tournai »	L'Organe émet un avis favorable sur le maintien de la ligne E42 Renaix-Tournai conditionnel à l'amélioration de sa fréquentation d'ici l'évaluation finale prévue à l'automne 2024. Il recommande également à l'Opérateur de Transport de Wallonie et aux parties prenantes (SNCB, SPW Routes, Communes, SPW Planification, UWE) de mettre en œuvre le plan d'actions en dehors de l'analyse croisée des lignes E42, 483 et 97 qui sera incluse dans l'étude du redéploiement de la zone Tournai.	TEC+ SNCB, SPW Routes, Communes, SPW Planification, UWE	26/01/2024 [Denis Cornet] : Aujourd'hui, la ligne fait une boucle dans Celles. La commune investigate la possibilité d'aménagement d'un carpool le long de la nationale pour éviter à la ligne de devoir rentrer dans Celles. C'est en discussion entre commune et SPW.	
	6. Evaluation intermédiaire de la ligne express E41 « Renaix-Péruwelz »	L'Organe émet un avis favorable sur le maintien de la ligne E41 Renaix-Péruwelz conditionnel à l'amélioration de sa fréquentation d'ici l'évaluation finale prévue à l'automne 2024. Il recommande également à l'Opérateur de Transport de Wallonie et aux parties prenantes (SNCB, SPW Routes, Communes, SPW Planification, UWE) de mettre en œuvre le plan d'actions en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation d'ici le printemps 2024.	TEC+ SNCB, SPW Routes, Communes, SPW Planification, UWE		
	5. Evaluation intermédiaire de la ligne express E7 « La Louvière – Nivelles »	L'Organe prend acte de la nécessité d'augmenter la fréquentation de la ligne E7. L'Organe demande aux parties prenantes de mettre en œuvre le plan d'action afin d'atteindre les objectifs de fréquentations de la ligne dans les 18 mois.	TEC et parties prenantes	Proposition de modification d'itinéraire faite dans le cadre du SIMBA (Point traité par BU Brabant Wallon)	
Automne 2022	1. Redéploiement de la zone Borinage : projet de réseau cible	L'Organe émet un avis favorable sur le réseau cible proposé par l'AOT (détaillé dans les fiches par liaison en annexe) avec le point d'attention suivant : - Fiabiliser la ligne Saint-Ghislain – Quiévrain. Engagement de la SNCB assurant aux habitants d'Honnelles une desserte fiable vers Saint-Ghislain, sans quoi le besoin d'une liaison Honnelles – St-Ghislain devra être réanalysé. Il recommande à l'AOT : - d'officialiser le schéma de la zone Borinage (qui comprend les communes de Bernissart, Bousso, Cofontaine, Dour, Hensies, Honnelles, Quaregnon, Quiévrain et Saint-Ghislain et les anciennes communes de Eugies et Sars-la-Bruyère (commune de Frameries)) - d'adapter le SIMBA de Mons-Quévy sur base des adaptations faites à la liaison « Flénu – Cuesmes – Mons ». Il recommande à l'OTW et à l'AOT d'entamer la phase 2 du redéploiement (définition de l'avant-projet de réseau). L'objectif est de présenter en OCBM le scénario préférentiel d'évolution du réseau TEC d'ici 2025, en visant une	TEC et AOT	26/01/2024 [Denis Cornet] : L'OTW avance sur l'avant-projet. Une 1ère version de cet avant-projet sera présentée à l'AOT courant du T2 2024.	
	2.1. Evaluation intermédiaire de la ligne Angre Saint-Ghislain (30) : plan d'actions suite au bilan	L'Organe prend acte du premier bilan réalisé de l'offre de la ligne 30 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon. Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées dans le plan d'actions, en termes d'amélioration de l'offre et de promotion de la ligne 30. L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes) de prendre en main les actions identifiées dans le plan d'actions, en termes de promotion et de participation à la prochaine étude de redéploiement « Borinage ».	OTW et communes	1) L'ensemble de la zone sera étudié lors du redéploiement. Donc on ne change pas la conception de la ligne avant (sauf des adaptations marginales sur l'horaire) --> fait le 1/01/2023. 2) Campagne de communication auprès de la clientèle sur le thème « Je fais signe pour que le bus s'arrête » --> fait début 2023 3) Me Dutrieu va relancer la promotion de la ligne dans le bulletin communal dès qu'on a la solution pour adapter l'horaire.	Point clos
	2.2. Evaluation intermédiaire de la ligne express Beaumont-Mons (E110) et de la ligne 129 Mornignies – Mons : plan d'action suite au bilan	L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E110 « Beaumont - Erquennes - Estinnes - Quévy - Mons » et la ligne 129 « Mornignies – Beaumont – Mons » et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur ces lignes et contribuer ainsi à l'adaptation des ambitions régionales (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre. Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de réaliser les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'horaires, arrêts, équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E110. L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, établissements de l'enseignement supérieur, OTW, SPW MI-Département des Routes) de prendre en main les actions identifiées en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de confort, de sécurité et de promotion.	Communes, établissements de l'enseignement supérieur, OTW, SPW MI-Département des Routes	Mise en œuvre des actions du plan d'actions	
2.3. Evaluation intermédiaire de la ligne Mons – La Louvière – Trazeignes (82) : plan d'actions suite au bilan et ambitions tactiques	L'Organe émet un avis favorable sur l'adaptation des ambitions régionales proposées par l'AOT, amendant les Plans régionaux de transport publics (« PRTP ») de la zone Nord-Ouest de Charleroi et de Mons en cours d'étude opérationnelle, pour les liaisons suivantes (voir fiches en annexe) : - liaison intercommunale principale Mons – Havré – Boussoit – Mauraage – La Louvière ; - liaison urbaine Mons – Havré ; - liaison urbaine Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz ; - liaison intercommunale principale La Louvière - Chapelle-Lez-Herlaimont - (Trazeignes). Il demande cependant d'étudier l'extension de la liaison urbaine jusque Mauraage au regard du développement de Mauraage et des intentions de la Ville et de la Région en matière d'aménagement du territoire à cet égard et dans la limite de l'enveloppe kilométrique existante. Il demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre pour fin 2023. Il prend acte du bilan réalisé pour la ligne 82 « Mons – La Louvière – Trazeignes » et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par ce renforcement récent de l'offre. L'Organe recommande d'inclure dans le plan d'action : - La mise à jour de l'application TEC en tenant compte de la mise en accessibilité PMR récente de certains arrêts ; - La mise en accessibilité, par les gestionnaires de voirie (Communes et SPW Routes), des cheminements PMR vers les arrêts accessibles aux PMR. Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de réaliser les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation. L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, SPW Routes, SNCB) de prendre en main les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et de sécurité.	OTW	Projet présenté à cet OCBM (28/09/23) 26/01/2024 [Denis Cornet] : L'objectif était de mettre en œuvre les adaptations au 1/03/2024. Lors de l'OCBM du 28/09/2023, la Commune de LL a réagi en soulignant qu'elle ne soutiendrait pas un projet qui n'intègre pas le maintien d'une desserte forte à Mauraage. Une nouvelle proposition est formulée lors de l'OCBM du 15/02/2024 dans laquelle l'offre entre Mauraage et LL est maintenue en semaine et renforcée le w-e. Tout est prêt au niveau de l'OTW pour lancer cette adaptation au 1/08/2024. L'évaluation intermédiaire aura lieu 18 mois plus tard, à savoir début 2026.	projet d'adaptation reporté au 1er août 2024	
Automne 21	3.1. Réseau cible proposé sur la zone Mons Quévy en vue de l'édition du Plan Régional de Transport Public (ambitions)	L'objectif est de présenter le scénario préférentiel d'évolution du réseau TEC sur la zone (évolution, création, suppression de lignes, modification de niveaux de service ou d'itinéraires et d'arrêts desservis, des impacts sur les usagers actuels et potentiels...) et la planification de la mise en œuvre des modifications de l'offre lors d'une	OTW	Le PRTP a été officialisé et transmis à l'OTW le 01/03/22 ainsi que pour info aux communes concernées le 07/03/22. L'étude opérationnelle par l'OTW est en cours. Suite au nouveau processus, l'objectif de mise en œuvre Le travail d'études opérationnelles a	
	2.1. Redéploiement : Réseau cible proposé pour la zone d'Ath en vue de l'édition du Plan Régional de Transport Public	L'Organe émet un avis favorable au niveau tactique sur le nouveau réseau cible proposé par l'AOT suite aux ateliers de co-construction menés depuis début 2021 et aux ajustements réalisés depuis sa séance du 25 mai 2021.	Ministre	Le SPW M&I a transmis au Ministre de la mobilité un projet de décret relatif au développement de la mobilité locale flexible et si nécessaire, des solutions transitoires basées sur la législation existantes et/ou des projets pilotes seront lancés. Pas d'autre avancée	
	3. Développement du réseau structurant intercommunal	L'Organe émet un avis favorable sur l'offre cible qui lui est soumise pour la liaison structurante Express transfertailière unidirectionnelle « Maubeuge - Mons » conformément à la fiche tactique établie par l'AOT pour laquelle des contacts sont en cours avec l'Autorité organisatrice française compétente. L'Organe demande à l'OTW de réaliser l'étude opérationnelle de mise en œuvre de cette liaison. Parallèlement, l'Organe recommande à la SNCB le maintien d'une offre ferroviaire entre Mons et Aulnoy-Aimeries qui permet la correspondance vers Paris.	AOT OTW SNCB	Coordination avec le SMTUS : en cours L'AOT recontactera le SMTUS puisque la situation actuelle (ligne 41) va être maintenue au moins jusque août 2027 car le plan de redéploiement est staté. Objectif: s'assurer que le l'OTW va transmettre la demande formelle de création opérationnelle d'offre à l'AOT. Intégré au redéploiement urbain montois depuis que la zone de Quévy y a été intégrée -> mise en œuvre prévue en 2026 avec le reste du plan. La SNCB ne s'est pas prononcée.	